

Québec, le 14 février 2008

Monsieur Francis Vermette
Recyc-Québec
420, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 8M4

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie
 (secteur nord)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 28, 29, 30 et 31 janvier derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE a reçu de la part des citoyens les questions suivantes qu'elle vous soumet :

À l'occasion de la commission des Transports et de l'Environnement tenue en juillet 2003 au regard de l'étude des crédits du ministère de l'Environnement, le nouveau ministre de l'Environnement s'interrogeait sur la façon de Recyc-Québec de colliger les données de la génération, l'élimination, la récupération et la valorisation des matières résiduelles.

- Pourriez-vous expliquer le cheminement et de quelle façon les données sont recueillies par votre organisme ?
- Est-ce que depuis 2003, Recyc-Québec a amélioré sa méthode de calcul des données recueillies pour la rendre conforme aux règles comptables ?
- La méthode de calcul utilisée par Recyc-Québec a-t-elle été approuvée par le vérificateur général du Québec ?
- Dans la négative, quelle est la fiabilité des statistiques fournies par Recyc-Québec ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 22 février prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 3 mars 2008.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission